

à 4 mains

bulletin de la Pastorale sociale de Côte-des-Neiges

vol. 8, no. 3 hiver 2010

le travail précaire

Il nous arrive souvent d'entendre ou de répéter l'autre qui disait: " le travail c'est la liberté ". Aussi, il nous a été enseigné : " tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ". Vu sous ces angles, le travail - ensemble d'activités humaines, base fondamentale de l'économie de toute société - est aussi un acte social et moral qui valorise et garantit sa dignité humaine et assure l'équilibre social. D'un autre côté, le nombre élevé de travailleurs vivant dans la précarité et toutes ces populations qui crouissent dans des conditions inhumaines portent à se demander si le travail précaire garantit la dignité humaine et la cohésion sociale à long terme.

Depuis près de 30 ans, ici comme ailleurs, émergent des catégories d'emplois atypiques tout à fait précaires. La précarité ne réside pas dans le travail en tant qu'acte mais des conditions dans lesquelles il s'exécute : insécurité d'emploi due à des contrats de court terme, angoisse de la recherche répétitive, instabilité et difficulté de planifier à long terme, nuits sans sommeil et/ou heures prolongées dans des postures inconfortables, absence d'assurances, inégalité dans la distribution des tâches et des compensations, faible rémunération pour un travail exigeant des efforts physiques, pouvoir d'achat affaibli et donc, habitat insalubre, frustration, etc. Les conséquences du travail précaire se répercutent sur la santé physique et mentale des personnes qui tombent dans la marginalisation, l'isolement, la dépression et l'aliénation. Les liens familiaux sont distendus et le tissu social fissuré.

Cette situation est courante dans des zones à population dense, chez les immigrants, les femmes et les familles monoparentales. Côte-des-Neiges compte près de cent soixante huit mille habitants dont plus de cinquante mille immigrants, six mille familles monoparentales, quarante mille familles à faible revenu. Le travail précaire, vu ses conséquences sur la vie des citoyenNEs, devrait sûrement attirer notre attention dans notre vision de développement du quartier.

Conceptie Gervé

sommaire

-face féminine du travail...	2
-dépression économique ou..	4
-une agence de placement	5
-le Centre des travailleuses	6
-tolerancia	7
-immigrant workers	8

la face féminine du travail précaire

Aujourd'hui, 70% des femmes en Occident, et 60% des femmes dans les pays en développement, ont un travail rémunéré. La participation des femmes à l'activité économique s'est accrue considérablement partout dans le monde. Elles font partie prenante de la population active, sont d'excellentes professionnelles, occupent de plus en plus de postes importants dans les domaines politiques, économiques et scientifiques. Par exemple, les femmes sont majoritaires dans nombreuses facultés de médecine ou de sciences. Par contre, les écarts de salaires avec les hommes persistent, et la majorité des femmes de classes moyenne ou défavorisée occupent un emploi précaire. Il va sans dire que les femmes et les jeunes sont touchés de manière disproportionnée par la crise financière mondiale.

Cette précarité sur le marché du travail a des conséquences graves sur leur vie et celle de leur famille, dont la structure a changé; les séparations ne sont plus l'exception, les familles monoparentales (terme neutre pour désigner, huit fois sur dix, des femmes seules avec enfant(s)) sont plus nombreuses.

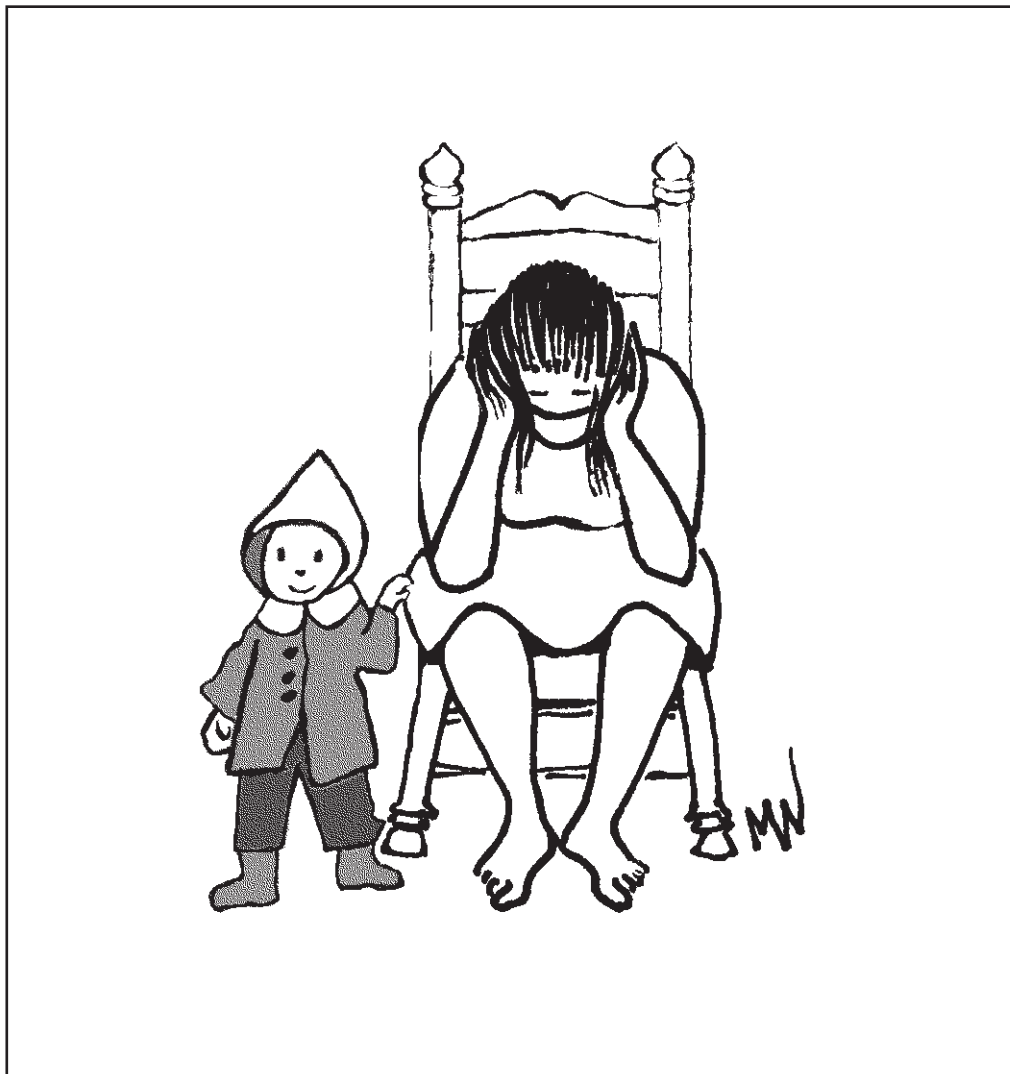
La précarité vécue ne se réduit pas seulement à une pauvreté économique; elle comporte plusieurs conséquences : la tension au sein des familles par exemple. En effet, les horaires de travail incertains, la répartition des tâches ménagères, l'agressivité ou la violence à cause des manques et la solitude des enfants, pèsent sur les relations familiales. De plus, le découragement de ne pas avoir d'emploi stable et digne complexifie la possibilité d'intégration sociale et la confiance envers les autres.

Notons aussi que, si l'on pense que le travail exécuté par les femmes demande moins de force physique, il demande généralement plus d'endurance. Prenons l'exemple du travail des opératrices de machine à coudre qui ont déjà été très nombreuses à Montréal. Selon le groupe de recherche-action en biologie du travail (Grabit), elles peuvent répéter le même cycle de travail plus de 1500 fois par jour, et ce cycle de travail implique des mouvements presque continuels des mêmes parties du corps. En une journée, ces travailleuses soulèvent plus de 400 kilos de matériel et exercent une force de plus de 2850 kilos avec leurs bras, épaules et mains. En plus, la posture du travail est fixe et elles travaillent le dos courbé et la tête penchée au dessus de leur machine... Ce n'est certainement pas un travail léger! Ces travailleuses qui occupent un emploi précaire qui les rend malades, sont trop souvent démunies, isolées et non syndiquées. Elles n'ont habituellement pas accès à des explications concernant les origines de leurs problèmes de santé et les traitements possibles. Elles ignorent aussi pour la plupart quels sont leurs droits face à leur employeur et à la CSST. Elles assument seules les conséquences des maladies desquelles elles ne sont pas responsables

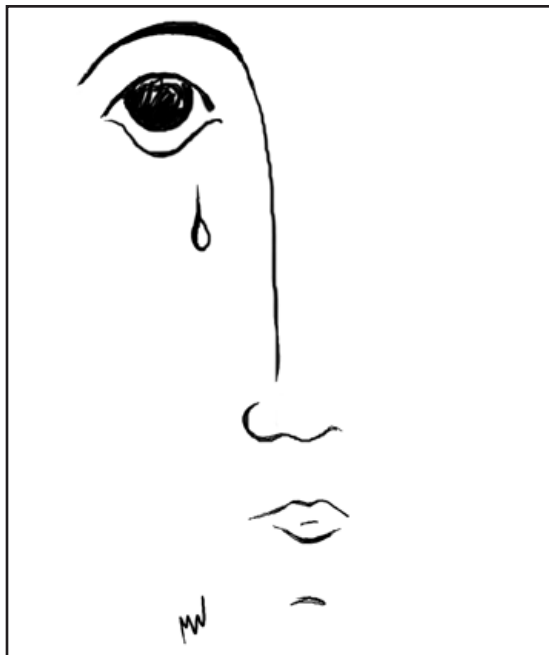
Au Québec, il existe des lois et un code du travail. Le droit du travail québécois est composé de plusieurs lois qui encadrent différents aspects de la vie au travail: la syndicalisation, la prévention des accidents et l'indemnisation, la formation en emploi, les conditions minimales à respecter (que le salarié soit syndiqué ou non). La loi sur ces conditions de travail est administrée par la commission des normes du travail. Les femmes occupant des emplois précaires ont-elles le courage ou la possibilité de consulter ces lois et de gagner au tribunal? Il faut que ça change! Le gouvernement et les syndicats doivent trouver des moyens pour protéger ces travailleuses, démunies et non syndiquées.

N'oublions pas que c'est la rentabilité absolue qui prime au niveau global. Et pour maintenir les coûts au plus bas, c'est rentable pour certains d'avoir un réservoir de main d'œuvre docile flexible et peu chère : bien souvent, c'est la main d'œuvre féminine ou clandestine.

Nga Ho Duc



dépression économique ou personnelle ?



On va parler de soi, parce que je ne suis pas économiste. Et même si je veux être économe avec mes piètres revenus, ce n'est pas en dépensant plus que je vais créer une inflation, ou en économisant que je provoquerai une dépression ! Non, c'est plutôt du moral que je vais parler. Pas de morale, mais de bonheur malheur. Deux opposés qui cohabitent pourtant assez souvent.

La dépression peut dépendre de nos habitudes ou réflexes intérieurs, mais souvent c'est la précarité du travail et la misère à avoir un bon revenu qui en est une cause.

Devant tous ces impondérables, est-il possible de ne pas être déprimé? Parlant d'attitude intérieure, il serait possible de la transformer si besoin il y a. Mais d'abord il nous faut en prendre conscience. Parfois nos amis le voient plus vite que nous-mêmes, alors quand vous vous sentez le moindre tristesse, parlez-en ouvertement et ça passera comme une grippe... Vous avez raison d'être ouvert, et la dépression passera plus vite, même en hiver, mais il faut vite fermer les portes par crainte des courants d'air !!! Je vous entends rire... c'est cette attitude qui vous va mieux !

On s'en reparle, et de votre nouvelle job évidemment !

Claude Dumont

travailler pour une agence de placement

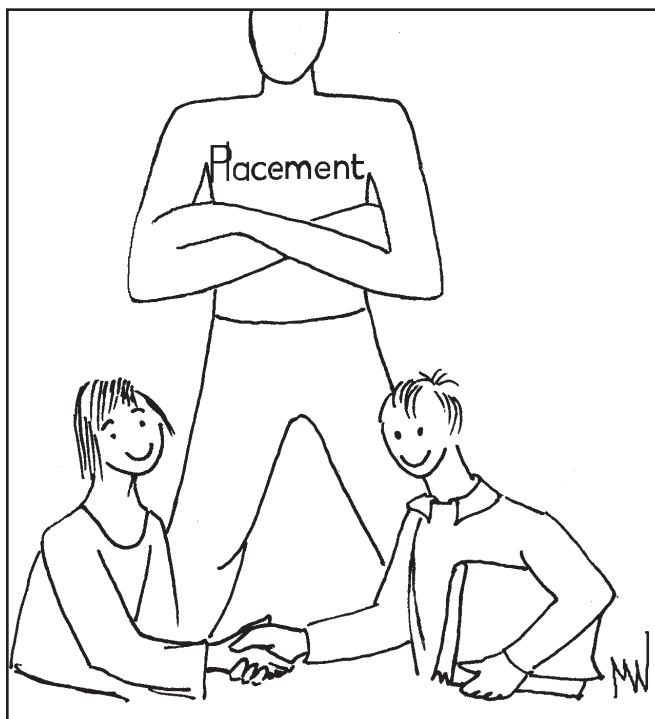
Comme beaucoup de personnes immigrantes au Québec, une agence de placement a été ma porte d'entrée dans le monde du travail. L'employé d'agence étant souvent perçu comme celui qui vole de l'ouvrage aux employés permanents, mon premier contact avec mes " collègues " ne fut pas des plus chaleureux. L'ambiance se réchauffant, j'apprends que leurs salaires ne sont pas meilleurs que les nôtres, mais qu'ils ont l'assurance médicale, les congés et puis, en principe, de bonnes chances de garder leur emploi.

Rapidement, je constate qu'un des superviseurs a un comportement grossier, sexiste et, plus tard, ouvertement raciste. La plupart des employés me disent que le boss et l'agence de placement le savent, car cela dure depuis des années. " Si tu veux qu'il te laisse tranquille, il faut que tu le menaces toi aussi " lance un permanent à une jeune femme en pleurs qui vient de se faire insulter par ce petit chef. Entre nous, nous par-

lions de normes du travail, d'avocats, mais personne ne bougera... Certaines employées d'agence rêvaient de décrocher un emploi permanent après des années de travail temporaire. Deux mois plus tard, nous étions à la veille de Noël et il n'y avait plus de travail... au revoir!

J'ai entendu et lu beaucoup de plaintes à l'égard des agences : au sujet de la cotisation de 4 % que certaines oublient de reverser à l'employé à la fin du contrat, pour leur manque de soutien lors des renvois de l'entreprise cliente sans raison valable et dans bien des situations pénibles. Des organismes d'aide à l'emploi déconseillent les agences de placement à leurs clients. Mais pour plusieurs parmi nous, elles restent cependant une voie rapide pour trouver du travail. En étant très vigilant et en prenant conseil, on peut possiblement en trouver qui respectent leurs employés...

Joël Laban



le Centre des travailleuses en maisons privées Domestic Workers Center

6615 Côte des neiges, suite 288, 2ème étage,
Montréal, Québec, H3S 2B3
Téléphone: (514) 750-1710
Courriel: info@travailleuses.org
Site Internet: www.travailleuses.org



Le Centre des travailleuses en maisons privées, est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de mettre au service des travailleuses en maisons privées, les ressources éducatives nécessaires permettant de faciliter leur insertion professionnelle. Notre but est aussi de sensibiliser les employeurs qui embauchent les travailleuses en maisons privées, de défendre les droits de celles-ci et de lutter contre la pauvreté chez ces dernières.

Nos objectifs :

- Offrir un service d'aide à l'emploi
- Sensibilisation des employeurs
- Sensibilisation du public afin d'augmenter leur employabilité
- Référer et accompagner.
- Défense de droits des travailleuses
- Lutte contre la pauvreté
- Lutte pour l'avancement de l'éducation.

Nos services

- Services individuels d'informations
- Informations/Références
- Écoute
- Relation d'aide
- Accompagnement et assistance
- Services collectifs d'informations et de formations
- Services individuels d'aide à l'emploi
- Services collectifs d'aide à l'emploi et à l'intégration linguistique

Les personnes desservies

- Les aides familiales,
- Travailleuses domestiques,
- Les gardiennes,
- Dames de compagnie,
- Les employeurs ayant besoin d'aide à domicile.

Bienvenue !!!

tolerancia



Un hombre estaba poniendo flores en la tumba de un pariente, cuando ve a un chino poniendo un plato con arroz en la tumba vecina. El hombre piensa “este chino debe estar medio loco”. De todas maneras se dirige al chino y le pregunta: “Disculpe señor, pero ¿cree usted que de verdad el difunto vendrá a comer el arroz?” “Sí”, responde el chino - “cuando el suyo venga a oler sus flores...”

Tolerancia, un principio que proporciona con cierta permisividad a los pensamientos y acciones con nosotros mismos, con otros individuos, con el entorno sin importar que los mismos valores morales o éticos no coincidan llegando incluso a la desaprobación. Siendo esta la primer herramienta que abandere cada ser humano en el diario existir, será quizá la que nos pueda llevar a un mejor Ser. La incongruencia de la tolerancia estaría entonces representada por actitudes personales, sociales o políticas relacionadas con el racismo, la xenofobia o el terrorismo.

Mauricio Munera M.

the Immigrant Workers Centre Centre des Travailleurs et Travailleuses Immigrants (CTI-IWC)

514-342-2111

6420 ave. Victoria, suite #9

Email : iwc_cti@yahoo.com

Web Site: www.iwc-cti.ca



**bulletin trimestriel
de la Pastorale
sociale de
Côte-des-Neiges**

direction :
Conceptie Gervé

rédaction :
Claude Dumont
Joël Laban
Mauricio Munera
Nga Ho Duc

révision:
Chantal Goffoz

**mise en page
et illustration :**
**Marie-Noëlle
de la Fouchardière**

**Pastorale sociale CDN
6570, ch. Côte-des-Neiges
Montréal, H3S 2A7
tél : (514) 737-8149
psocialecdn@bellnet.ca
[www.diocesemontreal/sites/
pscdn](http://www.diocesemontreal/sites/pscdn)**

IWC activities cover individual-rights counselling, popular education and political campaigns that reflect issues facing immigrant workers, like dismissal, problems with employers, or, sometimes, inadequate representation by their unions. Labour education is a priority, targeting organizations in the community and increasing workers' skills and analyses. Workshops on themes like the history of the labour movement, the Labour Standards Act and collective-organizing processes have been presented in many organizations that work with immigrants, as well as the IWC itself. The "Skills for Change" program teaches basic computer literacy, while incorporating workplace analysis and information on rights. The goal is to integrate specific computer skills while supporting individuals in becoming more active in defending labour rights in their workplace. There is also an ongoing link between the struggles of immigrant workers with other social and economic struggles; building alliances is a priority. In addition, the IWC supports union organizing in workplaces where there is a high concentration of immigrant workers.

Le bulletin de la pastorale sociale À 4 mains se veut un espace de création et de sensibilisation. Si ce genre d'engagement vous intéresse, le comité de rédaction sera heureux de vous accueillir! Pour plus d'information ou pour nous donner vos commentaires, communiquez avec Conceptie, la nouvelle agente de pastorale sociale du quartier.